



Bruxelles, le 1^{er} mars 2010

Demande d'interpellation de Fatiha SAIDI, parlementaire du Groupe PS, à Mesdames Evelyne Huytebroeck et Brigitte Grouwels, Membres du Collège réuni compétentes pour la Politique d'aide aux personnes

Concerne : Les femmes et la pauvreté

Mesdames les Ministres,

Dans le cadre de cette Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et de cette séance dédiée à l'égalité entre les femmes et les hommes, je voudrais revenir sur le sujet en mettant l'accent sur la situation des femmes.

Personne ne peut aujourd'hui remettre en question que les femmes sont un groupe de population très vulnérable face à la pauvreté et l'exclusion. On peut, si besoin en est encore, citer Amnesty International pour qui «le groupe le plus touché par la pauvreté est celui des femmes. C'est aussi celui qui a le plus fort potentiel pour mettre fin à la pauvreté. Pour que les stratégies de lutte contre la pauvreté réussissent, elles doivent être axées sur les droits des femmes et la participation active des femmes».

On peut également revenir à une étude de la fédération des CPAS de Wallonie qui constate que «l'homme le plus pauvre de Wallonie est en réalité une femme. Une femme belge, chômeuse, de 34 ans vivant dans un ménage monoparental, peu qualifiée et ayant un réseau social peu développé, une santé médiocre et un logement en mauvais état.

Il ne s'agit pas d'une caricature mais bien de réalités et d'un cercle vicieux dont il est particulièrement difficile de sortir lorsqu'on sait que l'emploi, qui est un des leviers de l'insertion est plus souvent à temps partiel dans des fonctions moins bien rémunérées.

Tous ces constats ne sont pas neufs et corroborent des données accumulées depuis des décennies. Mais, malgré les mesures entreprises en faveur de l'égalité et dans la lutte contre la pauvreté, les effets de ces facteurs restent impitoyablement plus durs pour les femmes.

Au-delà de la question de la pauvreté se pose aussi la problématique de l'indépendance financière des femmes et de leur autonomie.

Je pense dès lors que vous partagerez ma conviction sur l'urgence de déployer un arsenal de politiques volontaristes et parfaitement ciblées.

Pour ce faire, il convient notamment de développer des instruments de «gender mainstreaming» réellement performants pour enrayer le phénomène et rechercher à chaque instant les corrections appropriés. Et comme personne ne peut rester indifférent devant l'injustice, je suis convaincue qu'en vous appuyant sur un réseau solide d'associations et d'intervenants sociaux, vous parviendrez à orienter les politiques vers une meilleure appréhension des logiques d'exclusion.

J'en viens à présent, Mesdames les Ministres, à mes questions :

- Quelles sont les mesures que vous envisagez de prendre pour sensibiliser et agir, lors de l'année européenne, mais aussi au-delà de cette occurrence, par rapport à cette problématique?
- Comment renforcer l'information des femmes en situation de précarité sur les systèmes d'aide existantes?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Fatiha Saidi